



Priorités de la Suisse pour la 77^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Rapport du Conseil fédéral à l'intention des Commissions de politique extérieure

du 25 mai 2022

Priorités de la Suisse pour la 77^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

Pour la 77^e session de l'AG de l'ONU, la Suisse se fixe les **quatre priorités** suivantes :

I. Gestion des conséquences du conflit armé en Ukraine

La guerre en Ukraine a d'importantes répercussions dans le monde entier. Il n'est pas possible pour l'heure de les prévoir complètement mais elles devraient se manifester dans les domaines suivants : prix de l'énergie, sécurité alimentaire, pauvreté, migration, aide humanitaire, commerce mondial, armement, stabilité dans l'espace numérique, financement des organisations multilatérales, risque élevé de blocages réciproques et crise de confiance. Face aux nombreux impondérables, la Suisse s'engage dans le cadre de l'AG de l'ONU pour favoriser la gestion des multiples conséquences du conflit armé en Ukraine et dans d'autres États. Pour ce faire, elle œuvre dans tous les domaines d'action en faveur d'un ordre international fondé sur des règles et en particulier pour le respect des droits de l'homme, et se mobilise pour que l'ONU puisse continuer d'assumer son rôle d'instance universelle de débat et de discussion des problèmes globaux. La Suisse mise à cet égard sur la coopération avec des États affinitaires et cherche à inclure d'autres pays, lorsque cela est possible et approprié. Par ailleurs, elle plaide en faveur du renforcement des agences onusiennes opérationnelles actives sur le terrain, lesquelles devraient être confrontées à divers problèmes supplémentaires dans de nombreux pays.

II. Promotion du droit international

Pour un pays pleinement intégré à l'économie mondiale comme la Suisse, le droit international est le fondement des relations internationales, car il garantit la sécurité du droit et la fiabilité. Les événements en Ukraine mettent en lumière l'importance cruciale d'un ordre international basé sur le droit. Aussi la Suisse œuvre-t-elle également dans le cadre de l'ONU en faveur de la pleine reconnaissance, du respect et de l'application du droit international. À cet égard, elle s'attèle aussi en particulier à de nouvelles thématiques en lien avec l'application du droit international, y compris du droit international humanitaire et des droits de l'homme, dans l'espace numérique (p. ex. engagement dans les négociations sur une convention des Nations Unies relative à la cybercriminalité).

Conformément à ses lignes directrices sur les droits de l'homme 2021-2024, la Suisse s'engage dans l'ensemble du système onusien en faveur des droits de l'homme et plus particulièrement des droits des femmes, de l'égalité des sexes et des droits des minorités. À titre d'exemple, elle participera en septembre 2022 à la réunion de haut niveau de l'AG de l'ONU organisée à l'occasion du 30^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques. En outre, elle s'efforce de renforcer davantage encore le lien entre paix, sécurité et droits de l'homme.

Forte de sa longue tradition humanitaire, la Suisse se mobilise également en faveur du respect du droit international humanitaire et de l'application des principes humanitaires.

III. Promotion d'une ONU efficace

Les nombreuses crises actuelles montrent à quel point le monde d'aujourd'hui est interconnecté. Les défis mondiaux appellent des réponses mondiales, lesquelles requièrent toujours plus de coopération internationale. Aussi la Suisse œuvre-t-elle en faveur d'un multilatéralisme efficace et efficient, et ce également pour contrer la perte de confiance qui fait suite à l'éclatement du conflit armé en Ukraine. Les efforts qu'elle déploie, dans le cadre notamment de son rôle de coordinatrice du groupe interrégional « Responsabilité, cohérence et transparence » (ACT, pour *Accountability, Coherence and Transparency*), visent à garantir la capacité d'action de l'ONU et à améliorer ses méthodes de travail. Ce groupe s'efforce entre autres d'améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, la Suisse participe également activement aux discussions sur la réforme du droit de veto au Conseil de sécurité. Par ailleurs, la Suisse plaide en faveur d'une meilleure coopération et coordination entre les différents organes de l'ONU. Soucieuse de promouvoir une ONU plus flexible et plus solide, la Suisse soutient les travaux du secrétaire général visant à transformer l'ONU en une « ONU 2.0 ». Ce projet a pour but d'accroître les capacités de l'ONU dans les domaines de l'innovation et de l'utilisation des données. Plaidant en faveur d'un multilatéralisme efficace, la Suisse continue de défendre l'idée que l'ONU doit disposer des ressources nécessaires à la mise en œuvre des mandats qui lui sont confiés. Ceci est d'autant plus

important dans le contexte du conflit en Ukraine car le financement de l'organisation par les contributions obligatoires pourrait devenir problématique si certains États ne s'acquittaient plus de leur part du budget. À cet égard, la Suisse encourage la mise en place de mécanismes innovants pour le financement du développement et soutient le renforcement des partenariats entre l'ONU et le secteur privé. La Suisse plaide en outre en faveur de la poursuite de la mise en œuvre des réformes du secrétaire général de l'ONU.

Dans son rapport *Notre programme commun*, présenté en septembre 2021, le secrétaire général de l'ONU propose des mesures ambitieuses pour renforcer le multilatéralisme, telles que l'élaboration d'un « nouvel agenda pour la paix », la mise en place d'un pacte numérique mondial, l'adoption d'une déclaration sur les générations futures et le renforcement de la gouvernance des biens publics mondiaux. Une grande partie de ces mesures doit être adoptée à l'occasion de l'ouverture de la 78^e session de l'AG en septembre 2023. Conformément aux priorités qu'elle s'est fixée, la Suisse prend une part active aux travaux préparatoires correspondants.

Par ailleurs, elle poursuit son engagement en faveur d'une politique de tolérance zéro face aux actes d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels commis dans le contexte de missions de terrain de l'ONU et sur le lieu de travail, et continue de plaider pour l'ouverture d'enquêtes systématiques sur des cas de cette nature. En plus de provoquer une énorme souffrance chez les victimes, ces actes entraînent une perte de confiance dans le système onusien, compromettant ainsi l'efficacité de la coopération multilatérale.

IV. Promotion du développement durable

L'Agenda 2030 est le cadre de référence mondial pour le développement durable. Sa mise en œuvre reste primordiale. Outre son engagement en faveur de la réalisation des 17 objectifs de l'Agenda 2030, la Suisse prépare sa participation à haut niveau au sommet prévu en septembre 2023 sur les objectifs de développement durable (Sommet ODD).

La préservation et l'exploitation durable d'un environnement sain (biodiversité comprise), de même que la protection du climat demeurent des préoccupations essentielles de la Suisse. Aussi continue-t-elle à œuvrer en faveur de l'application des décisions déjà prises et de l'adoption de nouvelles mesures nécessaires à la protection de l'environnement, notamment en participant activement aux conférences internationales sur le sujet (p. ex. la conférence de l'ONU sur les changements climatiques [COP 27] en novembre 2022). En 2023 sera organisée la première conférence de suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021. La Suisse participera activement aux travaux préparatoires.

L'eau, qui revêt une importance fondamentale pour le développement durable, est aussi étroitement liée à d'autres thèmes comme l'énergie, l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'eau est indispensable à la santé et au bien-être. Autant d'enjeux qui sont pris en compte dans le cadre de la Décennie internationale d'action 2018-2028 de l'ONU consacrée au thème « L'eau et le développement durable ». La Suisse prend une part active aux travaux préparatoires ainsi qu'à la conférence d'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie (*Mid-Term Comprehensive Review*), prévue en mars 2023.

Enfin, dans le cadre de l'Agenda 2030, la Suisse œuvre en faveur d'une harmonisation des indicateurs utilisés pour mesurer la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable.

Autres activités de défense des intérêts dans les processus onusiens

Soucieuse de participer activement au façonnement du multilatéralisme, la Suisse s'engage dans les processus onusiens actuels et futurs menés dans les différentes enceintes de l'organisation. Cet engagement est essentiel dans la mesure où, malgré les conséquences du conflit en Ukraine, les autres problèmes urgents auxquels l'humanité est confrontée ne devraient pas être négligés. À cet égard, la Suisse couvre de par son action un large éventail thématique (p. ex. paix et sécurité, droits de l'homme, désarmement, durabilité, environnement, aide humanitaire, numérisation, cybercriminalité et réformes) et défend les intérêts de la Genève internationale. Son engagement se fonde sur la stratégie de politique extérieure 2020-2023, la stratégie de coopération internationale 2021-2024, la stratégie de la politique économique extérieure, la stratégie de politique extérieure numérique 2021-2024, la stratégie de maîtrise des armements et de désarmement 2022-2025 et les lignes directrices sur les droits de l'homme 2021-2024.